

ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

éducation nationale : publications

Question écrite n° 55872

Texte de la question

M. Rudy Salles attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la singularité relevée dans le numéro 39 du 2 novembre 2000 du Bulletin officiel de l'éducation nationale. Dans la liste des établissements scolaires français à l'étranger, on peut lire les écoles, collèges et lycées référencés par ordre alphabétique des pays concernés. Ainsi en Israël, trois établissements sont cités à Jaffa, Kfar Maïmon et Tel Aviv. Or, curieusement, la ville de Jérusalem, qui comporte trois lycées français, est classée en tant que pays, juste après le Japon et précédant la Jordanie... Il lui demande donc s'il entend prendre des mesures afin de corriger une telle anomalie. Ou qu'il lui apporte les explications nécessaires s'il juge, réellement, que Jérusalem ne se trouve pas en Israël.

Données clés

Auteur : M. Rudy Salles

Circonscription: Alpes-Maritimes (3e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 55872

Rubrique : Ministères et secrétariats d'etat **Ministère interrogé :** éducation nationale

Ministère attributaire : jeunesse, éducation nationale et recherche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 25 décembre 2000, page 7257